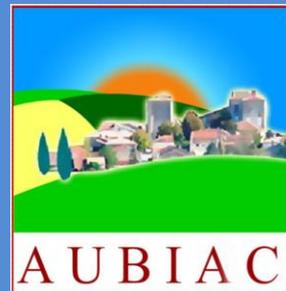


AUBIAC



Bulletin Municipal

JUIN 2022

Mairie : 05 53 67 85 52 Courriel : commune.aubiac@collectivite47.fr

Ouverture au public : Mardi Vendredi de 14h à 18h / Jeudi de 14h à 19h / Mercredi de 9h à 12h

Ouverture de l'Agence Postale Communale : du mardi au samedi de 9h30 à 12h

Responsable de la Publication : Jean Marc Causse - Photos et mise en page : Commission Communication



**Fête des aubiacaïs
Mercredi 13 juillet 2022 – 20h
Repas, soirée dansante, feu d'artifice**

Photo montage : Fabrice MARRAUD

INFORMATIONS



ETAT CIVIL

NAISSANCES HORS COMMUNE :

28 janvier 2022 : Safwan TAVEIRA-RODRIGUES
3 mai 2022 : Rendell JORDAN

MARIAGES : Néant

DÉCÈS :

10 janvier 2022 : Gilbert LUGARDON
25 janvier 2022 : Yvette PRENEZ née DENIS
10 avril 2022 : Philippe RAMEAU
29 avril 2022 : François PINELLI
4 juin 2022 : Anne -Marie DERUELLE



Photo du nouvel aménagement de l'accueil de la Mairie. Aux côtés de Laëtitia, Sylvie.

Mme VITAL a été stagiaire durant plusieurs mois, préparant le Diplôme Universitaire de Carrière Territoriale en Milieu Rural obtenu avec succès.

Point communication



Le site Facebook « Village d'Aubiac - 47 » est maintenant actif depuis 2 années.

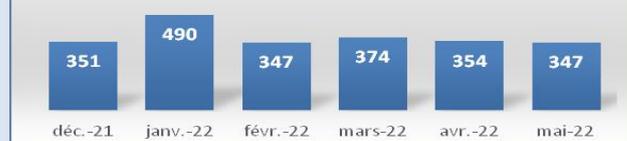
443 personnes « aiment » et/ou sont « abonnées » à cette page. La page Facebook permet de vous tenir informés des différentes animations, festivités.

Des bonnes nouvelles de notre site internet !

Au 31 mai 2022, ce sont 2263 personnes qui ont visité notre site internet depuis sa mise en ligne le 15 décembre 2021, soit environ 377 visites par mois !

N'hésitez pas, restez informés et suivez l'actualité de votre commune : www.commune-aubiac.fr

Visites site internet de la commune



Nous vous rappelons que vous pouvez aussi télécharger l'application gratuite **panneau pocket**. Vous êtes informés des différents travaux en cours, coupures d'eau et d'électricité...rétablissements...

Synthèse du questionnaire d'enquête envoyé aux parents d'élèves en juin 2021.

Le questionnaire d'enquête a été réalisé par Emma Jurquet, stagiaire en BTS/DATR.

Il concernait les 199 parents d'élèves. Il est arrivé à destination à 140 parents. Sur les 140 parents ayant reçus le mail, **71 ont répondu** soit 50 % (et 35.6 % de la totalité des parents).

Ce questionnaire comprenait l'identification des parents, le « volet » école, l'implication des parents dans le territoire, les moyens de communication et les propositions d'amélioration.

Synthèse

Sur les 71 réponses, ce sont en majorité les femmes qui ont répondu (66.2 %). La moyenne d'âge des parents est de 37 ans, mariés (90.1 %), avec 2 enfants (60.6 %).

87.3 % sont salariés, travaillent sur les communes de l'agglomération d'Agen (32.8 %) et habitent Aubiac depuis plus de 10 ans à 41 %.

Concernant le volet « école », **88.7 % des parents est satisfait/très satisfait de la garderie, des tarifs (98.5 %) et horaires (90.1%) et surtout cantine (implication et qualité des repas à 98.5 %)**. Par contre, **67.5 % sont assez et peu satisfaits des infrastructures qui posent problème : pas de verdure, petite cours, trop bétonnée.**

La priorité pour les parents est donc l'école à 64.2 %. Ils estiment majoritairement qu'il y a assez de manifestations (57 %) et participent amplement à celles de l'APE (74.7 %), bien que 78.9 % d'entre eux ne soient impliqués dans aucune association.

Les parents sont surtout informés des manifestations via le cahier de liaison de l'école (92.9 %), l'affichage (49.3 %) et panneau pocket (46.5 %) (plusieurs réponses possibles concernant cette question).

Concernant l'amélioration de la partie école, certains souhaitent un système à l'américaine de dépôt des enfants le matin. Par contre, la grande majorité n'a pas d'idées ou de propositions d'amélioration autres sur la commune.

Sandrine Mazères



Chères Aubiacaises,
Chers Aubiacais,

Pour la troisième année consécutive, nous n'avons pas pu vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux, moment particulier fait de convivialité et également d'échanges sur le travail de la municipalité.

En parcourant ce bulletin, vous pourrez constater que la vie municipale reprend peu à peu ses droits avec de nombreuses réalisations et aussi d'animations réalisées ou à venir.

MOBILISATION

Une nouvelle crise dramatique vient de s'ajouter à celle de la COVID19. Le 24 février 2022, la Russie envahit l'Ukraine à la stupéfaction de tous. Une remise en cause de l'équilibre mondial qui menace toute l'Europe. Nous ne pouvons pas rester indifférents à la tragédie qui se déroule à nos portes. La France a montré sa solidarité envers le peuple ukrainien et notre commune s'est tout naturellement jointe à l'élan de solidarité nationale faite auprès des familles déplacées. Je tiens à vous remercier, très sincèrement pour votre élan de solidarité et votre grande générosité.

N'hésitez pas à consulter notre site internet sur les initiatives publiques et privées.

ELECTIONS

Dans un tout autre registre, ce premier semestre 2022 a été chargé des différentes opérations électorales, les présidentielles en avril et les législatives en juin. Permettez-moi de vous féliciter pour votre forte participation au fonctionnement de notre démocratie par l'exercice de votre droit de vote et votre démarche citoyenne.

CARNET

J'aimerais ici saluer la mémoire de Gilbert LUGARDON disparu tragiquement en ce début d'année, Gilbert avec qui j'ai eu le plaisir de partager 12 années de vie municipale, durant lesquelles j'ai pu grandement apprécier ses immenses qualités humaines. A sa famille, je renouvelle toute ma sympathie et mon soutien.

INCIVILITE

Je ne saurais terminer cet édit sans évoquer le nombre grandissant d'incivilités auxquelles notre commune doit également faire face : dépôts sauvages, non respect des points d'apports collectifs, des déchèteries, dégradations de bâtiments communaux, vitesses excessives, stationnements anarchiques, non respect des arrêtés sur les nuisances sonores...

Ne nous laissons pas gagner par ce qui gangrène nos villes.

J'invite chacune et chacun d'entre nous d'être des acteurs militants du bien vivre ensemble par un comportement exemplaire. C'est la meilleure réponse à apporter à ceux qui ne respectent rien ni personne. Je vous souhaite une excellente saison estivale.

Votre bien dévoué, Jean-Marc CAUSSE

REGLEMENTATION ET CIVISME NUISANCES SONORES

Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité ou à la santé d'autrui, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde. »

Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage : coupe-bordures, aux taille-haies, aux débroussailleuses, aux tronçonneuses, aux scarificateurs, aux motobineuses, aux motoculteurs, aux aspirateurs et souffleurs de feuilles, aux broyeurs de végétaux, mais également aux perceuses, raboteuses, scies électriques et autres nettoyeurs à haute pression. Ces règles très strictes ne s'arrêtent pas seulement à ces activités. Il est également de tranquillité de voisinage en ce qui concerne la musique. Tout comme il est interdit de laisser ses animaux domestiques s'exprimer pour ne pas "porter atteinte à la tranquillité du voisinage".

Les Finances Communales



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Charges à caractère général(011)	186 502,55	Produit des services, occup. DP, cantine, périscolaire (70)	67 680,07
Personnel et assimilés (012)	294 880,47	Impôts et taxes (73)	432 831,28
Gestion courante, élus, subventions versées (65)	78 217,33	Dotations, subventions (74)	136 884,03
Dotations atténuation de produits (014)	56 001,00	Gestion courante (75)	35 889,60
Charges financières, emprunt (66)	6 017,81	Remboursement IJ personnel (013).	13 059,87
Opération d'ordre	20 795,31	Produits exceptionnels remb. Assur. Pers. (76 et 77)	9 131,32
Charges exceptionnelles, titres annulés (67)	829,98	002 Excédent de fonctionnement reporté (2020)	323 832,00
TOTAL	643 244,45	TOTAL	1 019 308,17
<p>FONCTIONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> Charges à caractère général(011) Personnel et assimilés (012) Gestion courante, élus, subventions versées (65) Dotations atténuation de produits (014) Charges financières, emprunt (66) 		<ul style="list-style-type: none"> Produit des services, occup. DP, cantine, périscolaire (70) Impôts et taxes (73) Dotations, subventions (74) Gestion courante (75) Remboursement IJ personnel (013). Produits exceptionnels remb. Assur. Pers. (76 et 77) 	
DEPENSES en €		RECETTES en €	
Immobilisations corporelles hors opération (20)	12 972,33	Dotations et fond divers, FCTVA, TA (10)	38 535,16
Dépenses équipements -opérations- (23)	92 119,64	Subventions travaux (13)	6 083,82
Emprunts - Cautions- (16)	37 657,09	Dépôts de garantie reçus	650,00
		Opération d'ordre, patrimoniales (40 et 41)	20 795,31
		Excédent d'investissement reporté (2020)	3 954,75
TOTAL	142 749,06	TOTAL	70 019,04
<p>INVESTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> Immobilisations corporelles hors opération (20) Dépenses équipements -opérations- (23) Emprunts - Cautions- (16) 		<ul style="list-style-type: none"> Dotations et fond divers, FCTVA, TA (10) Subventions travaux (13) Dépôts de garantie reçus Opération d'ordre, patrimoniales (40 et 41) Excédent d'investissement reporté (2020) 	

Jean-Luc Cabrol

Les Investissements- Fiscalité



BUDGET PRIMITIF 2022

DEPENSES en €		RECETTES en €		
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général (011)	228 085,00	Produits des services (70)	68 280,00
	Charges de personnel et assimilés (012)	312 980,00	Impôts et taxes (73)	470 460,00
	Atténuations de produits (014)	56 010,00	Dotations (74)	129 265,00
	Autres charges gestions courantes (65)	82 900,00	Produits financiers (76 et 77)	3 010,00
	Charges financières (emprunt) (66)	4 700,00	Autres produits gestion courante (75)	34 000,00
	Charges exceptionnelles (67)	1 500,00	Remboursement indemnités journalières du personnel	3 000,00
	Dépenses imprévues (022)	55 000,00	TOTAL DEPENSES REELLES	708 015,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	741 175,00	Excédent 2021 fonctionnement reporté (002)	200 844,00
	Total dépenses d'ordre (amort. Fonds de concours)	20 102,61		
	Autofinancement virement à la section investissement (023)	147 581,39		
TOTAL	908 859,00	TOTAL	908 859,00	
INVESTISSEMENT	001 Déficit 2021 investissement reporté (2021)	72 731,00	Autofinancement virement de la section fonctionnement (021)	147 581,39
	Immobilisations incorporelles (20)	24 400,00		
	Immobilisations corporelles hors opérations (21)	84 800,00	Subventions travaux (13)	114 586,00
	Dépenses équipements opérations (23)	545 409,00	Emprunt équilibre (16)	371 640,14
	Emprunts - Cautions (16)	23 950,00	Dotations (FCTVA, TA...) (10)	199 220,00
	Opérations d'ordre (041)		Dépôts de garantie reçus	650,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT (réelles et ordre)	751 290,00	Opérations d'ordre, patrimoniales (040 et 041)	20 102,61
			TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT (réelles et ordre)	853 780,14
	Reste à réaliser	165 048,14	Reste à réaliser N-1 (2021)	62 558,00
	TOTAL	916 338,14	TOTAL	916 338,14

FISCALITE COMMUNALE 2022

Pour la 5ème année consécutive, le Conseil Municipal ne modifiera pas les taux de fiscalité communale. Ces taux votés s'appliquent aux bases établies par les services de l'Etat d'après la loi de finances. **Ce sont les services de l'Etat qui décident de la modification de ces bases et non la commune; pour l'année 2022, elles seront en augmentation de 3,4%.**

Taux communaux

	Proposition 2022 (*)	Rappel 2021 (*)	Rappel 2020 (*)	Rappel 2019	Rappel 2018
Taxe d'habitation	-	-	-	9,55%	9,55%
Foncier bâti	43,75 %	43,75%	16,42%	16,42%	16,42%
Foncier non bâti	78,36%	78,36%	78,36%	78,36%	78,36%

* Suite à la réforme de la fiscalité locale, les communes ne votent plus le taux applicable à la taxe d'habitation.

Aménagement entrée du bourg sud
Aménagement bâtiment communal place Galard
Réfection sols salles de classe
Climatisation salles de classe
Etude aménagement zone nature, détente, sports, tourisme
Réhabilitation et entretien logements communaux
Défense incendie
Dissimulation réseau électrique route des Moulins
Travaux et entretien voirie communale
Réhabilitation lavoir Champagne
Entretien et réhabilitation de l'église

16.42% (part communale) + 27.33% (part départementale)



Opérations importantes inscrites au budget 2022

Jean-Luc Cabrol

Citoyenneté - Solidarité -Ecole



CHANTIER CITOYEN 2022

Du 11 au 15 juillet 2022 aura eu lieu le 7^{ème} chantier citoyen sur la commune d'AUBIAC. Un chantier citoyen est un dispositif permettant aux adolescents de mieux appréhender la citoyenneté et favorise leur insertion dans le tissu communal.

Le partage des tâches et des loisirs contribue à l'apprentissage du bien vivre ensemble et développe une civilité, une solidarité entre jeunes et adultes. La mairie d'AUBIAC propose une semaine avec des matinées de travaux collectifs à réaliser pour la commune et des après-midi de loisirs culturels ou sportifs. Denis Hénin, Aurélie Belleux et JérémY Travanon accueilleront 8 jeunes de la commune âgés de 14 à 17 ans. Petite nouveauté cette année : nos jeunes participeront à la préparation, au service et au rangement de la fête nationale organisée par la commune d'AubiAc.

La commune a fait le choix de privilégier en priorité les jeunes qui n'ont pas encore fait de chantier citoyen.

ECOLES

L'année scolaire 2021-2022 s'achève et nos enfants ont vécu encore une année bien particulière. Malgré un protocole sanitaire fluctuant suivant le degré de la crise sanitaire, l'année scolaire s'est bien déroulée. Bien entendu, certaines animations, certaines sorties n'ont pu avoir lieu. C'est dommage pour nos élèves et nous espérons que la prochaine année scolaire soit libérée de ces contraintes.

Un grand merci aux parents, aux enfants et aux enseignants qui ont bien respecté les consignes pour le bien-être de tous. Et merci à tout notre personnel qui a œuvré afin que l'année soit la plus normale possible pour nos enfants.

Une excellente nouvelle venant de l'inspection académique : **il n'y aura pas de fermeture de classe à AUBIAC !!!**

C'est une lutte de chaque instant pour maintenir nos 5 classes. Nous avons encore gagné pour la rentrée de l'année scolaire 2022-2023.

Dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement de l'école (dépôt des enfants à l'école, cantine et laboratoire devenus trop petits, végétalisation de la cours, garderie à agrandir...) les commissions bâtiments et affaires scolaires, l'APE et le conseil d'école se réuniront pour construire ensemble l'école d'AubiAc de demain. Nous serons accompagnés dans cette démarche par la SEM 47 et le CAUE.

Accueil de loisirs pour cet été

Le secteur de l'animation est confronté, au niveau national comme local, aux difficultés du moment en matière de recrutement tout particulièrement aux postes de direction de structure. Dans ce contexte, il n'est pas possible d'envisager l'ouverture de l'ALSH d'Estillac durant l'été 2022 dans des conditions garantissant la sécurité de vos enfants et une prise en charge de qualité. Aussi en accord avec l'ensemble des communes sur lesquelles sont implantés les ALSH (accueil de loisirs) de ce territoire, nous sommes contraints d'adapter notre organisation durant la période estivale à venir.

Les enfants AubiAcis iront donc à l'accueil de loisirs de LAPLUME.

Accueil de loisirs pour la rentrée prochaine.

La gestion des ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) était une compétence de l'Agglo d'Agen. Depuis le 1^{er} janvier 2022, suite à la révision statutaire, cette compétence revient aux communes.

Quels changements pour les AubiAcis ? Les parents souhaitant mettre leurs enfants au centre aéré, n'auront plus de centre imposé. A partir de septembre 2022 (s'il n'y a pas de changement d'ici là) les parents pourront inscrire leurs enfants dans le centre du territoire de leur choix (Moirax, Estillac, Laplume, Brax, Ste Colombe). Les modalités sont en cours de réalisation. Chers parents, n'hésitez pas à nous solliciter pour de plus amples informations.

Daniel GONANO

Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu le vendredi 6 mai 2022.

Ainsi, 32 enfants de l'école d'AubiAc ont pu se rendre aux monuments aux morts accompagnés de leurs professeurs des écoles, élus et citoyens.

Le devoir de mémoire, de transmission est à nouveau accompli après la levée des restrictions sanitaires.



UKRAINE – La solidarité de l'Agglo et aubiAcise s'organise



PROTECTION CIVILE
Associations : SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
De Lot-et-Garonne

YAMI
YAMI Lot-et-Garonne

UKRAINE
77 jours de 9h à 18h
9 bis rue du Dr et Mme Delmas BDE
TEL: 05.53.87.59.24 - 05.59.46.85.62

CRISE HUMANITAIRE UKRAINE

LISTE DE DONS

Logistique
Lit(s) de camp, Sacs de couchage, Couvertures de survie, Matériel d'hygiène personnelle, Produits d'entretien

Hygiène
Gels & savons corps, Dentifrices, Brosse à dents, Couches & lait maternel, Médicaments (non périssables), Produits à rincer, Serviettes hygiéniques

Secours
Gants à usage unique, Matériel d'hygiène personnelle, Matériel de cuisine, Produits d'entretien, Matériel médical, Produits d'entretien

Contact
Association de Protection civile 47
9 bis rue du Dr et Mme Delmas à BDE (face à la clinique)
TEL: 05.59.46.85.62 - 05.53.87.59.24 ou par email : s.d.g.47@orange.fr

Suite à la guerre en Ukraine déclenchée par la Russie, le Lot-et-Garonne a accueilli 1 000 réfugiés Ukrainiens dont 200 à 300 sur l'Agglo d'Agen.

L'association ukrainienne vient d'être créée en Lot-et-Garonne (environ 40 personnes).

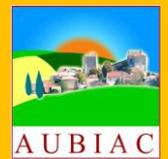
L'agglo d'Agen a voté une aide de 5 000€ à cette association et budgétisé 20 000€ pour aider les réfugiés : aide aux démarches d'autorisation provisoire de séjour (6 mois renouvelables), ouverture de la protection temporaire (allocation d'attente au niveau du RSA), aide alimentaire des 3 épiceries sociales de l'Agenais, don (flécher le matériel sanitaire en direction du personnel de santé).

La Croix Rouge et l'UNICEF se concentrent sur le côté financier, le Secours Populaire met à disposition des paniers alimentaires et du vestimentaire.

12 logements « Habitat Agen » sont « réservés » pour les familles ukrainiennes, le nombre de traducteurs est suffisant. AubiAc met à disposition début octobre pour les familles ukrainiennes le gîte du Pouchat (réservations antérieures à honorer).

Certains aubiAcis se sont également proposés pour être « famille d'accueil » : n'hésitez pas à venir en mairie vous signaler ou contacter la protection civile de Lot-et-Garonne.

Animations, festivités, réunions à venir



MERCREDI 13 JUILLET 2022

FÊTE DES AUBIACAIS (VOIR FEUILLE JOINTE)



Journets47 – Eco matinée- Samedi 25 juin 2022, 9h30

Comme l'an passé, nous vous donnons RDV devant la salle des fêtes pour une éco matinée qui se déroulera dans le cadre des Journets47.

Munis de gants, sacs poubelles, petits et grands partiront par groupes ramasser les déchets aux abords de nos routes communales.

Après cette randonnée, retour devant la salle des fêtes où différentes animations seront proposées autour du tri des déchets, de l'environnement. « Trotte lapin » sera également des nôtres pour le plaisir des plus jeunes.

L'an passé plus de 40 personnes étaient présentes et a ramassé des kilos de déchets.

Sandrine Mazères



3 juillet 2022

Cariolade descente en « carioles », Chemin du Baqué



9 septembre 2022, 19h

Accueil des nouveaux arrivants

14 septembre 2022, 19h, salle des fêtes

Réunion publique

Organisée par la Commission Locale d'Information auprès de la centrale nucléaire de Golfech (CLI), en présence des Préfectures du Tarn et Garonne et du Lot- et-Garonne.

SAVOIR QUE FAIRE en cas d'incident ou d'accident majeur à la centrale nucléaire de Golfech.

Les points qui seront abordés :

Pourquoi ma commune est concernée ? Le signal d'alerte, se mettre en sûreté, quelles mesures, qui donne les consignes... Quand prendre les pastilles d'iode...

Cette réunion doit être un moment d'échange pour la sécurité de tous.

A l'issue de la réunion le verre de l'amitié sera offert par la municipalité d'Aubiach afin de pouvoir continuer à échanger.

23 septembre 2022

Réunion de programmation des activités des associations

14 octobre 2022

Réunion avec les Voisins vigilants

Ci-dessous, les manifestations culturelles d'Ar'tourisme Aubiach



Ar'TOURISME AUBIAC

Trois manifestations sont programmées pour le deuxième semestre 2022 : le **marché gourmand et son exposition « Arts et gourmandises »** dimanche 31 juillet, le **salon du pastel** du 20 au 24 octobre et l'**exposition des peintres d'Aubiach** au château, en fin d'année.

VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE SAINTE MARIE

Cet été encore, l'office du tourisme Intercommunal Destination Agen programme quatre visites guidées de l'Eglise Sainte Marie d'AUBIAC.

Elles se tiendront :

- Les mardis 12 et 26 JUILLET 2022 de 15h à 16h
- Les mardis 9 et 23 AOÛT 2022 de 15h à 16h

Rendez-vous est donné sur le parvis de l'Eglise, et le prix de la visite est fixé à 5 € par adulte et gratuit pour les enfants de moins de 12ans.

Vous pouvez vous inscrire à l'office de tourisme de l'Agglo Agen au 05.53.47.36.09 ou par mail à info@destination-agen.fr

Marie LARTIGOU

Sécurisation – Travaux – Voirie



SÉCURISATION ET STATIONNEMENT ECOLE

La mise en place de poteaux de sécurisation au niveau du trottoir d'accès du parking au bâtiment école/mairie a été réalisée.

Cet accès étant sécurisé, ne pas hésiter à se garer au parking pour effectuer les rotations de dépose et récupération de vos enfants à l'école.

Cédric Orhant



Photos : rue du Placier et chemin de Mondette

FIBRE OPTIQUE et RESEAUX DIVERS

Des marques apparaissent au sol sur nos routes et chemins...elles matérialisent l'arrivée de la fibre à Aubiac ! Les abonnements seront sûrement possibles dès mi 2023, mais ne doutons pas que vos opérateurs de téléphonie vous le feront savoir prochainement.

Des travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable sont en cours sur Hartanès : 900 ml de canalisation PEHD sont remplacées par de la fonte.

Par ailleurs, sur la route des moulins, en prévision de l'arrivée de la fibre, TE47 va procéder à l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques : ainsi, dans ce secteur, la fibre ne pourra être qu'enterrée. D'une façon générale, partout où le réseau est dissimulé, nous nous battons avec Orange pour que la fibre soit elle aussi invisible.

Ailleurs, elle sera posée en aérien, sur les poteaux existants ou qui seront remplacés en fonction de leur état.

Travaux et réglementation

Rappel : pensez, avant tout travaux apportant une modification de l'aspect extérieur de votre maison (changement de couleur, huisseries, pose clôture....) à venir le déclarer en mairie.

A la fin des travaux, venez **aussi** le déclarer en mairie, de sorte que nous vous délivrions le certificat de conformité, exigé de votre notaire en cas de vente.

Isabelle Fillol

VOIRIE

Initialement la voirie était un lieu où l'on portait les ordures et immondices, aujourd'hui s'est une structure qui nous permet de circuler et surtout pas un endroit où l'on jette tout ce qui nous gêne dans nos véhicules et de ce fait pollue nos accotements et fossés. Pensez à préserver notre belle nature – faites les bons gestes.

Nos routes ont une histoire, créées il y a plus de 10 000 ans, elles sont toujours là et nous les empruntons tous les jours. Cela a été un travail permanent pour les entretenir et les améliorer.

Nous nous efforçons de les maintenir en état, malgré le coût important que cela demande pour qu'elles soient le plus agréable pour vos trajets.

Ce premier semestre s'achève et comme toujours nous mettons tout en œuvre pour que nos routes et chemins soient le plus en état possible.

Les travaux de la rue du Placier côté Est sont terminés ce qui lui permet d'être en harmonie avec le reste du bourg.

Il est de même pour l'impasse qui se trouve derrière le lieu dit Mondette Bas qui a retrouvé son tracé initial.

La circulation sur nos routes dans les mois à venir va être perturbée par des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité (route des Moulins), d'eau potable (route de Hartanès), et route du Baqué pour la fibre optique ; merci à tous de respecter la signalisation afin que les entreprises puissent travailler dans de bonnes conditions et permettre la sécurité de tous.

Petit rappel citoyen : pour tout travaux d'accès entre la voirie communale et votre propriété (goudronnage, pose de buses, mise en place de portails etc...) il est obligatoire de faire une demande de permission de voirie à la mairie.

Les projets importants de voiries qui sont la modification du carrefour du Baqué/ route de Moirax / Hartanès et Moulin, la réfection de l'impasse d'Aurion et la sortie du bourg côté Laplume sont en cours et nous espérons qu'ils soient réalisés avant la fin du mandat.

Je vous souhaite d'excellentes vacances estivales et restez prudents sur les routes.

Jean-Jacques HUGUET



Elargissement de l'entrée du cimetière



Escalier d'accès parking Wauthy au cimetière

ELARGISSEMENT ET SECURISATION DE L'ENTREE DU CIMETIERE

Les travaux d'élargissement et de sécurisation de l'entrée du cimetière sont quasiment achevés.

Nous *avons* conservé la physionomie architecturale de cette entrée édifiée toute en pierre.

La modification concernant l'extension de l'ancien portail aussi bien en largeur qu'en hauteur, est en cours.

Dès qu'elle sera terminée, le portail sera posé, et les derniers travaux concernant les piliers sur lequel il est fixé, seront réalisés.

Pour les personnes qui souhaitent rejoindre le cimetière, depuis le parking Wauthy, plus rapidement, un escalier a été réalisé, pour un gain de temps ; les autres personnes pourront continuer à faire le tour pour admirer en toute saison, notre commune, et découvrir le nouveau petit détail qui n'a pas été vu la veille.

Marie LARTIGOU

CHEMINS RURAUX

La réouverture du chemin rural d'Aurion est maintenant réalisée et il est demandé aux personnes qui empruntaient l'espace privé de bien vouloir passer sur le nouveau tracé qui sera fléché prochainement pour les chemins de randonnées.

Jean-Jacques HUGUET



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Le PLPDMA 2021-2027 est un document détaillant à l'échelle du territoire concerné (Agglomération d'Agen), les objectifs de prévention des déchets et définit les actions et moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Il est obligatoire depuis le 1er janvier 2012. Un outil de travail pour la prévention et la gestion des déchets ménagers.

Depuis 2013, le syndicat départemental de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés, ValOrizon, est engagé dans la réduction des déchets. En partenariat avec les intercommunalités lot-et-garonnaises, il a mené un programme de prévention jusqu'en 2017.

Labellisé « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » en 2015, le Lot-et-Garonne s'est engagé dans une démarche volontariste permettant d'atteindre les objectifs de réduction des déchets inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte et faire face à l'augmentation annoncée de la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)***

1€ investi dans la prévention des déchets permet d'économiser 2€ sur les coûts de collecte et de traitement des déchets

* La **taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)** s'applique en France à diverses activités polluantes. Elle a été instituée par la loi de finance 1999 et est entrée en application le 1^{er} janvier 2000. Elle est proportionnelle au degré de pollution engendré par toute activité. Chaque année, le montant de cette taxe est révisé, cependant elle augmente chaque année.

Au niveau de l'agglomération d'Agen, l'impact de l'augmentation de la TGAP est important. Tableau ci-dessous.

Désignation	Quotité						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encombrants en tonne	24	25	37	45	52	59	65
Coût Total (€) pour 5000t/an sur l'Agglo	120 000	125 000	185 000	225 000	260 000	295 000	325 000
Déchets incinérés en tonne	12	12	17	18	20	22	25
Coût total(€) pour 30 000 t /an	360 000	360 000	510 000	540 000	600 000	660 000	750 000

Réduisons nos déchets, réduisons la facture, optons pour le composteur !!!

Sandrine Mazères

INSECTES NUISIBLES : le moustique tigre

Le moustique tigre peut être vecteur de nombreux virus comme ceux de la dengue, du Zika ou du chikungunya. À ce jour, ces virus ne circulent pas activement en France métropolitaine.

En France métropolitaine, les autres moustiques représentent essentiellement une source de nuisance.

Dans quels lieux prolifèrent-ils ?

La femelle pond ses œufs dans toutes sortes de récipients et réservoirs d'eau artificiels : vases, pots, fûts, bidons, rigoles, avaloirs pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, vieux pneus

Pour éviter la prolifération de cette espèce, il faut :

Détruire les lieux de ponte

- videz régulièrement ou supprimez les coupelles sous les pots de fleurs, vases ou remplissez-les de sable afin de conserver l'humidité sans qu'il y ait d'eau stagnante ;
- videz puis retournez ou mettez à l'abri de la pluie les seaux, le matériel de jardin, et les récipients divers ;
- recouvrez les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet de moustiquaire ou de tissu ;
- introduisez des poissons dans les bassins d'agrément : ils mangeront les larves de moustiques.

Eliminer les lieux de repos du moustique

- Le moustique tigre se repose principalement dans la végétation. Entretien son jardin, élaguer les arbres, débroussailler les haies et les herbes hautes, éviter le stockage de débris végétaux permet de limiter les lieux de repos du moustique tigre ;
- Favoriser le développement des prédateurs des moustiques : soutenir le développement d'oiseaux insectivores (hirondelles...), des chauves-souris insectivores (rendement pouvant dépasser les 500 moustiques par nuit).

Source : Ministère des solidarités et de la santé

Subventions Agglo – Info !

Le règlement de l'octroi de subventions est entré en vigueur au sein de la Commission « Transition écologique, collecte, valorisation des déchets et économie circulaire »

La commission finance au maximum 50 % des projets d'investissement ou de fonctionnement tout **projet visant à la réduction des déchets** (dans le cadre du PLPDMA). Toutes les structures sont concernées : collectivités locales, écoles, associations, entreprises privées.

Toute demande adressée doit être accompagnée d'un dossier complet de demande financement à eric.piquet@agglo-agen.fr.

Sandrine Mazères

RÉTROSPECTIVE DE LA VIE AUBIACAISE – RETOUR VERS LE PASSÉ – NUMÉRO 2

Nous poursuivons notre rétrospective de la vie aubiacaïse avec une photo de classe de l'année scolaire 1963/1964.

A nouveau, certaines personnes se trouvant sur cette photo demeurent dans la commune.

Le jeu continue et la personne qui retrouve le plus grand nombre de noms se verra offrir « Le Petit Dictionnaire Amoureux d'Aubiac » et un magnum de vin.

Nous avons décidé d'ouvrir le jeu à toutes les personnes y compris celles qui sont sur la photo, à l'exception de celles qui ont déjà gagné.

Il suffira d'envoyer les noms en indiquant où la personne est placée sur la photo à l'adresse mail de la mairie : commune.aubiac@collectivite47.fr ; en précisant vos noms, prénoms et adresse postale ou mail. Le jeu sera clôturé le 31 Août 2022 à minuit.

Félicitations à M. et Mme PLANES Jean-Claude et Georgette qui ont gagné lors de l'édition de décembre 2021.

Marie LARTIGOU

Salon du Pastel

Le 2^{ème} Salon du pastel en Lot-et-Garonne s'est déroulé du 4 au 7 septembre à Aubiac, dans son magnifique Château. Organisé par l'association "Aubiac Art'tourisme" et la municipalité, son bilan est plus que positif.

Les 21 pastellistes venus de la France entière et le quimpérois Raymond Meynard peintre d'honneur, ont plongé le village durant trois jours dans la couleur et dans les effets subtils de cette matière. Deux pastels italiens de Joan-Paolo Klavora qui n'est autre que le 1^{er} adjoint, responsable de la culture de la mairie de Coséano, ville jumelle d'Aubiac ont enrichi cette exposition.

Le 3 septembre, soir du vernissage, de nombreux élus et amateurs de peinture ont apprécié cette exposition nationale.

L'association et Annie-Jeanne Bille, sa nouvelle présidente préparent l'édition 2022 qui se déroulera du 20 au 24 octobre 2022.

Sylviane Goudenoft



Printemps à la ferme – Conservatoire végétal de Bel Air – Fabrice et Evelyne MARRAUD

Les 21 et 22 mai dernier, Evelyne et Fabrice Marraud ont ouvert au public les portes du mini conservatoire végétal en permaculture de Bel Air dans le cadre du Printemps à la ferme organisé par la chambre d'agriculture 47. Le public a pu tisser des liens avec le vivant, découvrir des œuvres d'art et de l'artisanat avec la pastelliste Annie-Jeanne Bille, des sculptures d'Eric Durtchi et Samuel Perret, la poterie de Coline Vessières, vannerie avec Christine Faganello, les nichoirs de Tatakï Zoué et la poésie avec Ar'tourisme. Des ateliers de bricolage, massage, parfums, astrologie se sont tenus. Les grands comme les plus petits ont pu assister à des conférences, contes, méditation, lecture, s'exprimer par le chant avec Marline et Lucie Werner et Pierre Bouvelle à la guitare. L'herboriste Patrick Ferrari a présenté les plantes à parfum aromatique et Nathalie Stugen-Prel a tout dit sur l'énergie des arbres et la chronobiologie. Aidée par 3 étudiants de BTSA ACSE du lycée agricole Armand Fallières qui animaient le jeu de piste, Evelyne Marraud a mis en avant la biodiversité et montré que les ressources naturelles sont belles et à préserver.

Sandrine Mazères



Code Général des Collectivités Territoriales - Section 4 Article L2121-27-1 :

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal.

« AUBIAC COEUR et COTEAUX »

En cette période proche des vacances nous avons une pensée sincère envers nos petites têtes, écolières et écoliers, qui ont franchi la période des contraintes sanitaires de manière exemplaire. Nous saluons l'ensemble des parents d'élèves qui ont su accompagner intelligemment leurs enfants dans les moments un peu compliqués.

Cela a été possible grâce à l'implication sans faille du corps enseignant, dans le respect des consignes parfois lourdes à maîtriser, et l'appui des agents municipaux.

Nous souhaitons Bonne Chance à tous ces élèves qui quittent les bancs de notre école pour des horizons différents, direction cap gême.

Restant à votre écoute, merci de continuer à nous solliciter, bonnes vacances à tous.

« POURSUIVONS ENSEMBLE L'AVENIR D'AUBIAC »

Notre liste met tout en œuvre au quotidien pour améliorer cadre de vie et préservation des ressources naturelles, et ce afin de laisser les générations futures en capacité de répondre à leurs besoins.

Nous avons déjà décidé d'**adopter des pratiques éco-responsables à plusieurs niveaux :**

En économisant l'eau potable : l'arrosage se fait avec l'eau des sources ;
En donnant une seconde vie aux équipements : la réutilisation d'ordinateurs, imprimantes, mobiliers de bureaux est régulière ;
En favorisant le co-voiturage : le parking Wauthy est un lieu de rassemblement de conducteurs souhaitant diminuer l'emprunte carbone de leur trajet domicile-travail ;
En économisant l'énergie, par des travaux d'isolation des bâtiments communaux (salle Hector Bigué, bâtiment Galard), en renouvelant les éclairages (publics et bâtiments communaux) par du LED ;
En intégrant les aspects sociaux, économiques et environnementaux dans l'organisation des manifestations, en privilégiant les fournisseurs locaux, en appliquant le tri sélectif, en enfouissant les réseaux...

Nous initions aussi des **actions d'éducation à l'environnement et au développement durable** : Aubiaca participera de nouveau à la matinée éco-rando organisée par le Département, grâce à l'implication de Sandrine Mazères. Les bénévoles ramasseront les déchets laissés le long de nos routes, le samedi 25 juin et des stands ludiques initient au composteur, nichoirs, éponges tawashi...

Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes.

Nous souhaitons contribuer à la **connaissance des écosystèmes et à la veille écologique** : en 2016, nous avons transformé la physionomie du bourg avec de nombreuses plantations en pieds de façade, place de l'église et arbres d'alignement. Dans la continuité, la municipalité a acheté le terrain en face de la salle des fêtes. Nous souhaitons en faire un lieu qui permette d'écouter la nature, se détendre, se ressourcer, dans un espace propice à l'épanouissement de la biodiversité. Ces aménagements seront sobres et s'intégreront dans les caractéristiques paysagères locales : valorisation du patrimoine existant avec signalétiques sur la végétation de la ripisylve, les arbres plantés. Un point d'eau climatise l'air ambiant. Nous vous consulterons prochainement pour que l'on co-construise ensemble ce beau projet.

Bonnes vacances à tous.



Pour vos colis, recommandés, affranchissements,...
Pensez à votre **AGENCE POSTALE COMMUNALE !!!**
Ouverture : du mardi au samedi de 9h30 à 12h



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION



ELECTIONS PRESIDENTIELLES et LEGISLATIVES

Les 10 et 24 avril 2022, les aubiacaïens se sont prononcés à 50.29 % pour Emmanuel MACRON et 49.71 % pour Marine LE PEN. Le taux de participation a été de 82.08 % (774 votes) et 17.92 % d'abstention (169 inscrits). Sur 100 % des inscrits (943 électeurs), 73.59 % de sont exprimés (694 votes).

Les élections législatives sont un scrutin uninominal à 2 tours. Elles ont lieu les 12 et 19 juin 2022.

Pour être élu au 1^{er} tour, un candidat doit obtenir plus de 50 % des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal à 25 % du nombre des électeurs inscrits.

Si aucun candidat n'est élu dès le 1^{er} tour, un 2^d tour est organisé une semaine plus tard.

Seuls certains candidats peuvent se présenter au 2^d tour : les 2 candidats qui sont arrivés en tête ; les candidats suivants, à condition d'avoir obtenu un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits.

Au 2^d tour, le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix est élu. En cas d'égalité, le plus âgé des candidats est élu.

Source : cohésion-territoires.gouv.fr

Les Aubiacaïses et les Aubiacaïses ont du TALENT !



Dans cette rubrique, nous vous présenterons dans chaque Bulletin Municipal une Aubiacaïse ou un Aubiacaïse ayant un talent exceptionnel, quel que soit le domaine : dessin, sculpture, danse, sport, théâtre, musique, chant, écriture, cuisine, jardinage, engagement humanitaire et citoyen, implication territoriale ...

« Je m'appelle **Magali BENATTI**, je vis à Aubiac depuis maintenant 3 années, et je savoure chaque jour le plaisir de vivre dans un joli village de caractère, tout en me ressourçant au cœur de cette belle nature dont je suis si proche.

J'exerce le métier d'éducatrice sportive depuis plus de 10 ans sur le département du Lot et Garonne, plus précisément sur le secteur de l'agenais, encadrant un large panel de personnes : des enfants aux personnes âgées.

Depuis de nombreuses années je suis animée par cette passion qui est l'activité physique et celle de contribuer au bien-être des personnes.

COACHING
à domicile
Bien-Être
Maman & Bébé

- Activité physique adaptée pendant et après la grossesse
- Limite la prise de poids
- Régule la glycémie
- Diminue les douleurs lombo-pelvienues
- Favorise un accouchement plus facile
- Meilleure récupération
- Relaxation Femme enceinte
- Lâcher prise
- Meilleure résistance au stress
- Massage détente bébé
- Bébé plus calme
- Sommeil apaisé
- Meilleure digestion, soulage gaz et colique
- Favorise la communication avec bébé

Lili M
06 25 52 67 29
lilicoach@gmail.com

Pour cela, j'utilise divers outils que j'ai acquis au cours de mon expérience personnelle et professionnelle. En effet, je me suis spécialisée aux méthodes de sport santé, de bien-être et de relaxation.

Pour cela j'applique la pédagogie différenciée car chaque personne est unique et mérite une attention toute particulière.

Passionnée par mon métier et le contact avec les autres, j'ai souhaité faire évoluer mon public et me destiner aux femmes enceintes.

En effet, les femmes enceintes requièrent une attention toute particulière car elles portent la vie en elles. Ainsi afin de les aider à accomplir ce merveilleux cadeau, je me suis formée pour qu'elles puissent vivre cette période la plus sereine et la plus en forme possible, pour leur bien-être et celle du bébé.

J'ai donc créé mon entreprise **Lili M Coaching** dans laquelle je propose un accompagnement global pendant et après la grossesse : des séances de sport adaptées pendant la grossesse et en post partum ; des séances de relaxation guidées pendant et après la grossesse ; des séances pour apprendre à masser son bébé.

Je me déplace à domicile sur tout le secteur de l'Agenais et de l'Albret. Il est important de prendre soin de soi pour pouvoir prendre soin des autres : je vous accompagne en toute quiétude sur ce joli chemin ».

Site internet : <https://www.lili-m-coaching-12.websselfsite.net>



L'aubiacaïse Narcisse Azaïs assure la sécurité du village-départ aux Sables-d'Olonne.

Narcisse Azaïs a eu un parcours de pompier professionnel durant 20 ans et possède aujourd'hui un cabinet d'expertise à Aubiac, avec 6 salariés. Également détenteur d'une formation de juriste, il intervient à la cour d'appel d'Agen sur la partie incendie en tant qu'expert judiciaire.

Il chapeaute 290 bénévoles

Depuis 2002, il intervient sur le village départ du Vendée Globe, d'abord sur la partie incendie, puis, depuis 2016, il s'occupe de la coordination et protection de la santé. Cette année, il supervise la sécurité de l'ensemble du village de 5 ha et chapeaute quelques 290 bénévoles au départ des Sables d'Olonne.... « On essaye de mettre les différentes teams dans les conditions optimales. Les skippers sont dans leur bulle et sont confinés depuis plus d'une semaine hors du village, donc on n'échange pas avec eux. J'apprécie ce milieu, et il y a aussi toute une sensibilité autour des océans, ce n'est pas juste un record : il y a toute une démarche environnementale. Et il y a le développement technologique des bateaux qui fait que tout cela est impressionnant. » Narcisse Azaïs se définit toutefois comme un « marin d'eau douce » et a eu un bateau pendant longtemps, « mais je peux comprendre ce que les skippers vivent, aux commandes d'un bateau et avoir ce sentiment de liberté. » »

Extrait de l'article paru le 7 novembre 2020, Sud Ouest, J-M L.



HOMMAGE



Gilbert LUGARDON est décédé à 82 ans, dans l'incendie de son domicile, route de Ségougnac, le 10 janvier 2022. Ses obsèques ont eu lieu le 26 janvier 2022 à l'église Sainte Marie d'Aubiac. Gilbert LUGARDON a été conseiller Municipal d'AUBIAC de 2001 à 2008 et de 2008 à 2014.

Ancien directeur d'école à Ferdinand Buisson à Villeneuve-sur-Lot, ancien professeur des écoles à l'école de Bézis, Sembel, Montanou, Mézin, Gilbert Lugardon s'est toute sa vie investie dans le milieu associatif.

Il a été membre du bureau de la Fédération des œuvres laïques, chargé des colonies de vacances mais également de l'association de musique Anacrouse Amac et de l'association pour la réhabilitation du barrage de Beauregard.

Ancien entraîneur de basket à l'EAL, il était très attaché aux clubs de la région aubiacaïse, de l'ESB particulièrement. Il a longtemps été correspondant sportif auprès du journal la Dépêche du Midi où il s'occupait de la rubrique basket-ball.

Une cagnotte de soutien a été mise en ligne dans les jours qui ont suivi afin de permettre à sa compagne, Nicole Rossi et à son fils Vladimir Lugardon de pouvoir de meubler dignement dans leur nouveau logement sur Agen.

De nombreux aubiacaïses ont relayé le lien de la dite cagnotte et se sont montrés particulièrement solidaires et généreux.

Sandrine Mazères